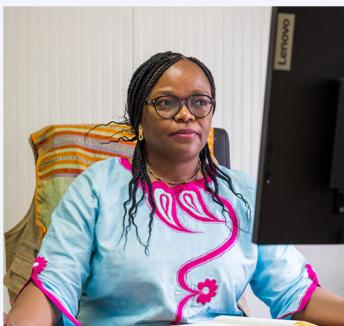




## MOT DE BIENVENUE



Cette édition spéciale de la newsletter CDT Connect, consacrée aux femmes, met en lumière un impératif fondamental : **une paix durable et une sécurité pérenne sont indissociables de leur inclusion, leur protection et leur pleine participation.**

Les femmes, qu'elles soient en uniforme comme nos courageuses casques bleus ou actrices de la société civile, femmes politiques ou jeunes femmes leaders, sont des forces essentielles de transformation de la société. Leur engagement direct renforce la confiance des communautés, améliore la protection des civils - en particulier des femmes et des filles, souvent les plus vulnérables - et rend nos opérations de maintien de la paix plus efficaces et sensibles aux dynamiques de genre. Leur perspective unique permet une meilleure identification et une réponse plus efficace aux besoins

spécifiques des survivantes de violences basées sur le genre, tout en réduisant les risques d'exploitation et d'abus sexuels.

Dans ce contexte, notre Mission déploie des initiatives concrètes. Nous soutenons activement des plateformes de femmes médiatrices et des programmes de leadership pour renforcer leurs compétences et leur autonomie.

Des formations ciblées sont dispensées au personnel en uniforme et civil sur le code de conduite et la prévention des violences. Nous renforçons également les mécanismes de signalement et de prise en charge des victimes, tout en lançant des programmes tel que celui de la masculinité positive pour transformer les normes sociales.

Cette dynamique est rendue possible par une collaboration vitale et stratégiquement intégrée entre la Section Genre et d'autres entités comme le Bureau de Conduite et Discipline. Une telle synergie est fondamentale pour la prévention de toutes les formes de violence. De même, l'intégrité et l'exemplarité de chaque membre de la Mission sont les piliers essentiels sur lesquels se bâtit la confiance des populations et renforce la crédibilité de notre mandat.

Un comportement éthique est une condition sine qua non à notre influence positive, contribuant à l'émancipation et à la participation des femmes au-delà de la seule protection physique.

En somme, cette édition spéciale nous rappelle notre engagement collectif à bâtir un monde où la sécurité et la justice sont une réalité pour tous. Honorons le courage des femmes qui œuvrent pour la paix et engageons-nous ensemble à faire de l'égalité des genres le socle de chaque décision qui façonne l'avenir.

# SUR LE TERRAIN



Avec  
**Deborah Barugahara**  
Chargée de Conduite et Discipline

## « Maman Deborah, j'ai eu mon diplôme ! »

Permettez-moi de partager une expérience qui a profondément marqué mon engagement en tant qu'assistante-chargée de Conduite et Discipline. En 2018, une grand-mère à Kisangani a signalé un cas d'exploitation et d'abus sexuels impliquant sa fille et un Casque bleu. Sa fille, alors adolescente au moment des faits, avait donné naissance à un enfant avant de disparaître, laissant la grand-mère élever seule le petit garçon, allant jusqu'à l'allaiter elle-même, par amour et par résilience. Cet abus a bouleversé leur vie : la jeune fille a quitté l'école et le mariage de la grand-mère a pris fin à cause de la stigmatisation dont elle faisait l'objet au sein de la communauté. Malheureusement, l'affaire n'a pas pu être poursuivie sans le témoignage de la mère. Mais la force de ce garçon est restée gravée en moi. J'ai personnellement financé ses frais de scolarité pendant deux ans, puis le Fonds d'affection spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'abus sexuels, a pris en charge sa dernière année de lycée et sa première année d'université.

Je n'oublierai jamais le jour où il m'a appelée en larmes :

« Maman Deborah, j'ai eu mon diplôme ! »

J'ai pleuré avec lui. Ce moment m'a rappelé pourquoi ce travail est si important.

## Comment décririez-vous votre mission ?

En tant que chargée de Conduite et Discipline, ma mission consiste à faire en sorte que l'ensemble du personnel connaisse et respecte les valeurs fondamentales des Nations Unies, ses règles, ainsi que le Code de conduite de la MONUSCO. Mon rôle comprend à la fois un volet préventif et un volet réactif. Sur le plan préventif, j'organise des sessions de formation et des activités de sensibilisation pour prévenir les comportements répréhensibles, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement, la discrimination et l'abus d'autorité. Sur l'aspect « réactif », je traite les allégations de mauvaise conduite : cela implique la réception des plaintes, leur évaluation initiale et leur transmission pour enquête. Un aspect essentiel de ma mission est aussi de soutenir et protéger les victimes, en veillant à leur orientation vers des services médicaux, psychologiques et sociaux appropriés.

## Pourquoi un Officier de Conduite et Discipline doit-il absolument interagir avec la population locale ?

Il est essentiel de renforcer les efforts de sensibilisation auprès des communautés locales afin de garantir une compréhension claire des normes de conduite des Nations Unies, et notamment de l'interdiction stricte de l'exploitation et des abus sexuels par le personnel onusien. Dans ce cadre, nous informons également les membres des populations locales sur le réseau des mécanismes communautaires de réception des plaintes mis en place par la MONUSCO, et nous les sensibilisons au soutien disponible pour les victimes d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies.

# SUR LE TERRAIN

Avec  
**Deborah Barugahara**  
Chargée de Conduite et Discipline

## Comment les Nations Unies pourraient-elles mieux soutenir les victimes d'exploitation et d'abus sexuels ?

Une mesure concrète serait d'améliorer le soutien aux enfants nés à la suite d'actes d'exploitation et d'abus sexuels, notamment en garantissant leur accès à l'éducation. Cette préoccupation est régulièrement exprimée par les victimes, qui insistent sur l'importance de permettre à leurs enfants de fréquenter l'école, idéalement jusqu'au niveau secondaire. Faciliter l'accès à l'éducation profite directement aux enfants et contribue également à restaurer la dignité et l'espoir des victimes et de leurs familles.



## Si vous aviez un message à adresser au personnel de la Mission, que souhaiteriez-vous que vos collègues sachent ?

En tant qu'Officiers de Conduite et Discipline, notre rôle nous amène à interagir avec les deux parties concernées par un acte répréhensible signalé : le collègue présumé avoir commis une faute, et le collègue ou membre de la communauté locale qui en aurait été victime.

Il est essentiel que toutes les parties comprennent qu'en tant qu'Officier de Conduite et Discipline, je ne prends pas parti. Ma responsabilité est de veiller à ce que les règles et procédures encadrant le traitement des plaintes pour faute soient appliquées de manière équitable, cohérente et intègre. Lorsqu'une allégation est portée à mon attention, j'ai le devoir d'agir, guidée par les principes de redevabilité et de justice, afin que toute personne ayant enfreint les normes de

## Et pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux femmes congolaises et aux femmes Casques bleus ?

**Aux femmes congolaises :** La MONUSCO a pour mandat de protéger les civils, en accordant une attention particulière aux plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Tout acte d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel de la MONUSCO constitue une violation grave des normes de conduite des Nations Unies. La Mission applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels. Il est essentiel que de tels actes soient signalés immédiatement à la Mission par le biais du réseau des mécanismes communautaires de réception des plaintes.

**Aux femmes Casques bleus :** Unissons-nous dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que contre toutes les formes de mauvaise conduite. Ensemble, montrons l'exemple et veillons à ce que les principes de dignité, de respect et d'intégrité soient respectés dans chaque aspect de notre travail.



# FORMÉS POUR PROTÉGER : UNPOL ET SES PARTENAIRES À BENI



**Florence Wakasongo,**

**Officier de Police Judiciaire, Unité de Prévention et de Protection contre les Violences Sexuelles (EPEPVS)**

**« La formation dispensée par UNPOL sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels m'a permis de mieux comprendre la problématique et de me sentir mieux outillée pour travailler avec les enfants, les familles et les autres acteurs impliqués dans ces affaires. »**

Je sers comme Officier de Police Judiciaire au sein de l'unité EPEPVS à Beni. Mon rôle consiste à veiller à l'application stricte de la loi, enquêter sur les infractions, déférer les auteurs devant le Procureur de la République, sensibiliser la population et, parfois, aider à la médiation entre des parties en conflit.

La formation dispensée par UNPOL sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels a été un atout professionnel majeur. Elle a renforcé ma compréhension des questions liées aux violences sexuelles, qu'elles soient basées sur le genre ou liées aux conflits, et m'a mieux équipée pour accompagner les victimes, y compris les enfants et les familles, ainsi que pour collaborer avec les différents acteurs concernés.

Un jour, une jeune femme est venue dans notre bureau. Elle avait survécu à un viol survenu dans une zone rurale du territoire de Beni. Elle a

expliqué que les agresseurs étaient « des hommes armés venus dans la nuit ». Au-delà du traumatisme, elle portait le lourd fardeau de la peur d'être rejetée par sa communauté. La formation m'avait appris à accueillir, écouter et orienter les victimes avec soin. Cette expérience m'a rappelé que notre travail va bien au-delà de la répression : il s'agit de dignité, de justice et de guérison.

Ce que j'ai appris lors de cette formation, je l'applique désormais chaque jour dans mon travail de police. La collaboration entre la MONUSCO et la Police Nationale Congolaise est très efficace, en particulier dans le domaine de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Grâce à cette coopération, nous avons pu mettre au jour et traiter un certain nombre de cas de violences sexuelles.

L'Équipe Conduite et Discipline de la MONUSCO, travaillant de concert avec les réseaux communautaires de canalisation des plaintes, a contribué à résoudre de nombreux incidents. Ces membres de la communauté, très ancrés dans leurs milieux, sont souvent les premiers à détecter des signes d'abus ou d'inconduite.

Pour aller plus loin, nous devons continuer à sensibiliser, poursuivre les formations et assurer une implication plus profonde des communautés locales. Je crois également que des patrouilles conjointes entre la MONUSCO et la police congolaise seraient un outil puissant pour lutter contre la prostitution des mineurs, identifier les victimes potentielles d'exploitation et d'abus sexuels, garantir une prise en charge adéquate et traduire les auteurs en justice.

Pour moi, il est essentiel de reconnaître l'importance mondiale de la protection des droits des femmes, trop longtemps niés. Il est tout aussi important de célébrer les réalisations des femmes et de continuer à avancer vers l'égalité de genre.

Le maintien de la paix nous rappelle les sacrifices consentis par les Casques bleus qui ont donné leur vie pour protéger les civils, dans les zones de conflit.

**Je suis fière de contribuer à cette mission commune pour la justice et la protection.**



# FEMMES EN UNIFORME : SERVIR ET PROTÉGER



**Capitaine Xitshembiso Confidence Mathebula**  
**Conseillère juridique**  
**Bataillon sud-africain**

« Servir et protéger », pour moi, signifie faire preuve d'altruisme. Cela veut dire défendre, aider et protéger les populations locales, tout en respectant leurs droits et leur dignité à tout moment, et en honorant le drapeau de mon pays, porté sur mon uniforme. Nous sommes investis d'un rôle porteur d'espoir et de confiance, un rôle que nous ne devons jamais trahir. »

## **Qu'est-ce qui vous a motivée à vous engager dans la prévention des abus et des fautes graves dans les opérations de maintien de la paix ?**

Je viens d'un milieu modeste, et j'ai toujours rêvé de protéger celles et ceux qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes, que ce soit en raison de leur genre, de leur origine sociale ou pour toute autre raison. En tant que militaire et juriste, le maintien de la discipline au sein des forces armées est une valeur profondément ancrée en moi. Participer à la prévention des abus et des fautes de conduite me donne l'opportunité de mettre cet engagement en action.

## **Pouvez-vous expliquer le rôle d'un officier national chargé des enquêtes et ce que cela implique au quotidien ?**

Le rôle d'un officier national chargé des enquêtes consiste à travailler en collaboration avec le Bureau Conduite et Discipline (CDT) et le Bureau des services de contrôle interne (OIOS) pour enquêter sur les cas signalés de mauvaise conduite, y compris les cas d'exploitation et d'abus sexuels impliquant les contingents.

J'assiste le bureau de l'OIOS dans la localisation des personnes mises en cause, la rencontre avec les victimes et je veille à ce que les dossiers soient finalisés dans les meilleurs délais, dans la mesure du possible.

## **Il est souvent rapporté que certains contingents sont impliqués dans des cas d'exploitation et d'abus sexuels, ce qui rend votre rôle au sein de votre bataillon d'autant plus stratégique. Comment gérez-vous ces situations tout en préservant l'intégrité du processus d'enquête et la cohésion des troupes ?**

Forte d'une expérience dans un environnement judiciaire, je sais qu'il faut agir sans crainte ni faveur, ni parti pris ni préjugé, afin de garantir l'équité tout au long du processus d'enquête. Je veille à préserver l'intégrité des investigations en agissant avec professionnalisme et en défendant les principes d'intégrité liés à ma fonction.

Il est vrai que ce travail peut parfois susciter des résistances ou des incompréhensions au sein des troupes, mais je suis convaincue que dans l'ensemble, les soldats comprennent et respectent l'importance de mon rôle ici, et cela facilite grandement ma mission.

Je m'efforce également de leur faire comprendre que mon action vise à servir l'intérêt de notre pays, des Forces de défense nationale sud-africaines, ainsi que des Nations Unies.

## **Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes filles ou aux femmes qui rêvent de s'engager dans l'armée et de défendre les droits des autres ?**

Il n'y a pas de limites : tout est possible. En tant que jeune fille, tu as le droit de rêver grand et d'investir des espaces traditionnellement masculins sans subir de discrimination. Tu as la capacité de protéger celles et ceux qui ne peuvent pas se protéger eux-mêmes. Et en tant que femme, ton instinct protecteur et ta sensibilité naturelle te rendent particulièrement apte à défendre ceux qui ne peuvent le faire eux-mêmes.

# ÉCHOS DU SIÈGE



**Ann Makome**

**Officier Senior des Affaires politiques**

**Bureau du Coordonnateur spécial pour l'amélioration de la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (OSCSEA) - New York**

*« Si nous ne démontrons pas aux États Membres et aux pays où nous intervenons que nous prenons très au sérieux l'exploitation et les abus sexuels, nous risquons de perdre leur confiance et leur soutien, et, avec eux, notre capacité à continuer à agir efficacement, voire à agir tout court. »*

**En quelques mots, comment décririez-vous votre rôle au sein du Bureau du Coordonnateur spécial pour l'amélioration de la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (OSCSEA) ?**

En tant qu'Officier Senior des Affaires politiques, je suis la référente

référente technique principale au sein du Bureau du Coordonnateur spécial pour l'amélioration de la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (OSCSEA), en étroite collaboration avec le Coordonnateur spécial et notre petite équipe dévouée.

Mon rôle consiste à piloter la mise en œuvre du mandat large et transversal de notre bureau, qui vise à assurer le suivi et l'application des quatre piliers de la stratégie du Secrétaire général relative à la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'échelle du système des Nations Unies.

Cela inclut la coordination des efforts à l'échelle du système onusien pour appliquer cette stratégie, l'élaboration de politiques et d'orientations, l'identification des lacunes et des solutions, tout en veillant à rester concentrés sur l'impact.

Nous collaborons étroitement avec le Service Déontologie et discipline (CDS), les équipes de Conduite et Discipline (CDTs) déployées dans les missions de paix, ainsi qu'avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies présents au sein des équipes de pays, sans oublier les organisations non gouvernementales, nationales et internationales.

C'est un travail à la croisée des politiques, de la coordination de haut niveau, de la résolution concrète de problèmes et du soutien en coulisses pour faire avancer les choses. Chaque jour apporte son lot de défis, ce qui rend ce rôle d'autant plus stimulant.

**Comment votre travail contribue-t-il à promouvoir la dignité et le respect, en particulier pour les femmes et les filles dans les contextes de mission ?**

Il est important de rappeler que les déséquilibres de pouvoir et les inégalités, en particulier celles liées au genre, figurent parmi les causes profondes de l'exploitation et des abus sexuels. La majorité des victimes sont des femmes et des filles, même si des hommes et des garçons peuvent également être touchés.

Au sein de l'OSCSEA, nous travaillons à renforcer la prévention et la réponse des Nations Unies face à l'exploitation et aux abus sexuels, en veillant à ce que les politiques adoptées se traduisent par une protection réelle, une responsabilisation effective et un véritable soutien aux victimes.

Cependant, prévenir et répondre à l'exploitation et aux abus sexuels ne constitue qu'une partie d'un enjeu plus vaste. Cela doit aller de pair avec la promotion de l'égalité des genres, des droits des femmes, de leur participation et de leur accès aux opportunités.

Une part essentielle de notre plaidoyer vise à faire évoluer le système pour que la dignité et le respect ne soient pas considérés comme facultatifs, mais bien intégrés dans tout ce que nous faisons.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux Casques bleus engagés en première ligne dans la prévention des abus ?**

L'exploitation et les abus sexuels sont un abus de pouvoir inacceptable. Ils vont à l'encontre de tout ce que nous représentons en tant que Nations Unies, et de tout ce que le mandat de maintien de la paix exige de nous, notamment le devoir de protéger les plus vulnérables.

Le maintien de la paix joue un rôle essentiel. Il demeure l'un des outils les plus efficaces pour protéger les civils, maintenir la paix et aider les pays à rétablir l'état de droit. Mais l'exploitation et les abus sexuels ne nuisent pas seulement aux victimes : ils sapent notre mission dans son ensemble et trahissent la confiance que les communautés placent dans les Nations Unies.

On nous demande souvent pourquoi nous abordons ce travail avec autant d'urgence. Mon message aux Casques bleus est simple : **si vous voyez quelque chose, dites-le. Le silence vous rend complice. La prévention est l'affaire de tous.**

**Soyez vigilants, prenez la parole, agissez.**

# ÉCHOS DU SIÈGE

Avec  
Ann Makome

Officier Senior des Affaires politiques, Bureau du Coordonnateur  
spécial pour l'amélioration de la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (OSCSEA) - New York



## **Certains estiment que les structures du Siège sont parfois déconnectées des réalités du terrain. Comment, au sein de l'OSCSEA, veillez-vous à rester en phase avec les besoins et les défis auxquels sont confrontées des missions comme la MONUSCO ?**

Il est vrai que les structures et les orientations venant du Siège peuvent parfois sembler bureaucratiques, complexes, voire déconnectées des réalités du terrain.

C'est pourquoi le soutien à la mise en œuvre des mesures de prévention et de réponse à l'exploitation et aux abus sexuels sur le terrain, ainsi que la réactivité face aux besoins des collègues en première ligne, constituent une priorité essentielle pour le Bureau de la Coordonnatrice spéciale pour l'amélioration de la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (OSCSEA).

Lorsque le Coordonnateur spécial a été nommé en 2022, il lui a été expressément demandé de concentrer ses efforts sur l'appui aux actions de prévention et de réponse au niveau national. Cette orientation guide l'ensemble de notre travail et nous permet de rester à l'écoute, ancrés dans les réalités et en phase avec les besoins concrets des missions comme la MONUSCO.

Nous savons que les politiques ne peuvent être efficaces que si elles sont pratiques, adaptées au contexte et enracinées dans les réalités du terrain. Pour le Coordonnateur spécial comme pour l'OSCSEA, rester connectés ne signifie pas seulement écouter, mais aussi agir en fonction de ce que nous entendons.

Par exemple, nous avons élaboré une boîte à outils à l'intention des cadres pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, en réponse aux demandes de responsables de haut niveau qui connaissaient bien leurs obligations, mais avaient besoin d'outils concrets pour les appliquer efficacement.

## ***Si vous deviez retenir une leçon essentielle de votre parcours dans ce domaine, laquelle serait-ce ?***

L'une des leçons les plus marquantes que j'ai apprises, c'est l'importance de la patience associée à la persévérance. L'exploitation et les abus sexuels sont des sujets difficiles à affronter, mais il est essentiel de le faire. Cela exige du courage, de l'honnêteté, et une réelle capacité d'écoute, même lorsque les échanges sont douloureux.

Le changement ne se produit pas du jour au lendemain, mais il devient possible lorsque nous travaillons ensemble et cultivons un sens profond de responsabilité collective. Pour moi, cela implique également un changement de culture: bâtir un système fondé sur la dignité, la protection et des valeurs communes.

Le chemin est encore long, mais je suis convaincue que nous avançons. Et nous avons une responsabilité : envers les victimes, les communautés que nous sommes mandatés pour servir, et envers notre propre personnel, celle de continuer à progresser.

# CDT EN ACTION-ACTUALITÉS DU TERRAIN



En coordination avec une équipe médicale militaire, le Bureau Conduite et Discipline (CDT) à Bunia a apporté son appui à la collecte d'échantillons ADN auprès d'une victime et d'un enfant né d'un cas d'exploitation et d'abus sexuels.

Cette action reflète le mandat central de CDT : prévenir les fautes de conduite, appuyer les enquêtes et assister les victimes.



**BUNIA**



Le 18 juillet, l'équipe du Bureau Conduite et Discipline a dispensé une formation à 36 officiers de la police des Nations Unies (10 femmes et 26 hommes) sur les normes de conduite de l'ONU, le Code de conduite de la MONUSCO et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. La session a également porté sur d'autres types de fautes de conduite, tels que le harcèlement, la discrimination, l'abus de pouvoir et la règle de non-fraternisation.



**KINSHASA**

# CDT EN ACTION-ACTUALITÉS DU TERRAIN



**BUKAVU**

Malgré la fermeture de certains bureaux de la MONUSCO au Sud-Kivu, l'équipe Conduite et Discipline reste opérationnelle à Bukavu, Uvira et Kavumu.

Les victimes d'exploitation et d'abus sexuels dont les cas ont été confirmés, ou dont les tests de paternité se sont révélés positifs, ont bénéficié du paiement des frais de scolarité, avec le soutien de la Section des droits des victimes et de ses partenaires. Cela témoigne de l'engagement constant de la Mission à soutenir les victimes, même dans le cadre de son retrait progressif.

Le 21 juillet, 10 étudiants (9 filles et 1 garçon) de l'Université Chrétienne Bilingue du Congo (UCBC) se sont rendus à la base de la MONUSCO à Beni pour un échange avec des représentants des sections Conduite et Discipline, Affaires politiques, Affaires civiles, Justice, Genre, Droits de l'homme et Information publique. Le Bureau de Conduite et Discipline a présenté son rôle dans la promotion d'une conduite éthique.



**BUREAU DE CONDUITE ET DISCIPLINE**

**BENI**

## Bienvenue à notre nouveau Chef de section

Nous souhaitons la bienvenue à M. Thomas Elftmann, qui a rejoint le Bureau Conduite et Discipline en tant que Chef de section à Beni en juillet 2025.

# VOIX DES COMMUNAUTÉS

## L'ENGAGEMENT REMARQUABLE DES RESEAUX COMMUNAUTAIRES DE PLAINTES (CBCN) À BUNIA ET DANS LE TERRITOIRE DE DJUGU



**« Autrefois, dans des zones reculées comme la nôtre, les gens pensaient que le personnel de l'ONU était au-dessus des lois en raison de leur immunité. Aujourd'hui, nous savons que ce n'est pas le cas, et nous transmettons cette connaissance autour de nous. »**

Ruth Asizu Mungusi, secrétaire du Réseau communautaire de canalisation des plaintes (CBCN) à Fataki, fait partie d'un réseau de volontaires mobilisés dans les territoires de Bunia et de Djugu, au nord-est de la République démocratique du Congo.

Ces acteurs communautaires œuvrent discrètement à la prévention des cas d'exploitation et d'abus sexuels impliquant le personnel humanitaire ou onusien.

Organisés au sein des Réseaux communautaires de plaintes (CBCN), ils interviennent dans des zones reculées telles que Drodro, Rhoo, Gina, Fataki, Komanda, Amee, Bogoro, Tchabi et Bayoo ; des localités où l'insécurité et l'état dégradé des routes rendent les déplacements particulièrement difficiles.

Malgré ces obstacles, leur engagement reste inébranlable. Sans compensation financière ni matériel de visibilité, ces volontaires, majoritairement des femmes, mènent régulièrement des activités de sensibilisation, diffusent des messages de prévention et jouent un rôle de veille communautaire dans leurs localités.

Leurs comptes rendus, souvent accompagnés de photos, sont transmis via WhatsApp au Bureau Conduite et Discipline (CDT) de la MONUSCO basé à Bunia, qui leur apporte un appui en matière de formation et d'encadrement.

Ruth Asizu Mungusi témoigne de l'importance des formations reçues : « **En tant que personne bien connue dans la communauté, cela me peine de voir des gens se mettre en danger simplement parce qu'ils manquent d'informations. Le Bureau de Conduite et Discipline à Bunia nous a donné une base solide sur les règles de conduite de la MONUSCO en matière d'exploitation et d'abus sexuels.** »

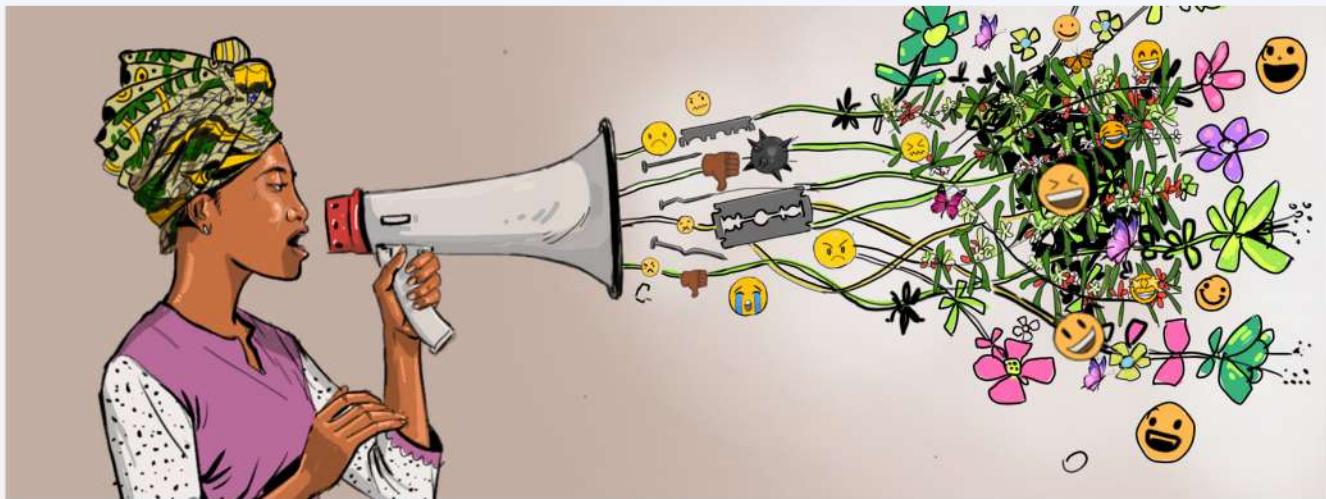
Ruth évoque également les nombreux défis auxquels ils sont confrontés : absence de prise en charge des frais de transport, manque de matériel de sensibilisation, accès limité aux smartphones et internet.

Milton Luis Orrego Perez, chef de l'équipe CDT à Bunia, souligne l'importance de leur contribution : « **Je suis impressionné par la proactivité dont font preuve la plupart des membres du Réseau communautaire de canalisations des plaintes, en particulier les femmes, qui accomplissent leur tâche de manière entièrement bénévole. Lors des sessions de formation organisées par la CDT à Bunia, nous mettons l'accent sur les politiques pertinentes, les mécanismes de signalement disponibles, l'interdiction stricte des relations sexuelles avec des mineurs, ainsi que sur l'importance de ne pas formuler de fausses allégations. Dans ce contexte, notre rôle est souvent d'apporter un appui et des orientations, car ces volontaires ont déjà intégré les messages clés et les transmettent de manière remarquable, conformément à la politique des Nations Unies, et ce malgré des moyens matériels très limités.** »

Présents là où la MONUSCO ne peut plus aller, ces réseaux étendent la portée de la Mission et construisent, discrètement, une protection locale contre les abus ; et ce, sans uniforme, sans titre, mais avec une détermination inébranlable.



# FEMMES, BRISEZ LE SILENCE !



**Quatre témoignages anonymes, puissants et courageux, de femmes qui ont choisi de prendre la parole contre le harcèlement, l'abus de pouvoir et les comportements inappropriés.**

## **« C'est comme ça que ça marche ici ! Tu n'es qu'une stagiaire ! »**

J'avais 22 ans quand j'ai commencé mon stage dans une Mission des Nations Unies.  
Ma famille était fière. Moi aussi.  
Mais je ne connaissais pas encore toutes les règles.  
Très vite, j'ai été confrontée à une situation qui a failli briser ma confiance, voire ma santé mentale.  
Mon superviseur me voyait comme « juste une stagiaire », sans expérience, et il me le rappelait constamment.  
Même quand je proposais des idées, elles étaient systématiquement rejetées, comme si je n'avais pas le droit de m'exprimer, comme si ma voix ne comptait pas.  
Je me sentais profondément frustrée.  
Je savais que j'avais du potentiel, que je pouvais innover, contribuer davantage.  
Mais mes tâches se limitaient à faire le café pour les visiteurs ou à coller des affiches sur les murs.  
Et chaque fois que je posais des questions, la réponse était toujours la même :  
« C'est comme ça que ça marche ici ! Tu n'es qu'une stagiaire ! »  
Alors je me suis tue, de peur que cela ne ruine mes chances d'être un jour embauchée.  
Mais le silence m'a rongée. Mon corps a commencé à parler pour moi.  
J'avais mal au ventre, un nœud permanent.  
Je marchais sur des œufs en permanence.  
Je vivais loin, je partais très tôt, et j'arrivais toujours avant mon superviseur.  
Parfois, il ne venait pas avant 10 ou 11 heures.  
Et j'attendais. Même sous la pluie.  
Un jour, après des heures d'attente, je suis entrée dans le bureau d'un collègue.  
Elle a tout de suite vu que quelque chose n'allait pas.  
Dès qu'elle m'a demandé ce qui se passait, j'ai craqué.  
Elle m'a soutenue. Et elle m'a aidée à signaler le comportement abusif de mon superviseur.  
La direction a été informée. Une réunion a eu lieu.  
Les règles ont été rappelées. Mon superviseur a été recadré.  
Depuis, l'ambiance de travail s'est améliorée.  
Je me sens respectée.  
Mais surtout, j'ai appris une leçon essentielle :  
**Se taire ne protège pas. Parler, oui !**

## **« J'avais peur. Peur des représailles. Peur de perdre mon emploi. »**

À l'époque, j'étais volontaire des Nations Unies.  
Comme vous le savez, les volontaires servent pour une période limitée, au terme de laquelle leur mission prend fin.  
J'accomplissais mes tâches avec dévouement mais avec un sentiment d'insécurité.  
Lorsqu'un collègue, occupant un poste plus élevé, a commencé à me faire des avances, en me promettant la possibilité d'un contrat permanent, j'ai commencé à me sentir sous pression.  
Un jour, il m'a dit : « Tu es très compétente, je ne veux pas te perdre. On pourrait en parler chez moi. »  
Pour lui faire comprendre que je n'étais pas intéressée, j'ai pris des précautions.  
Je me suis habillée simplement : baskets, jean, pas de maquillage.  
Ironiquement, je pensais que ça suffirait.  
J'ai même demandé à un collègue de me déposer chez lui, espérant montrer que tout se faisait à découvert, et peut-être aussi le dissuader s'il avait de mauvaises intentions. Mais il n'a pas compris le message.  
Il m'a couverte de compliments, puis m'a attrapée par la taille en disant :  
« On pourrait accomplir de grandes choses ensemble. »  
Je l'ai immédiatement repoussé.  
Je suis rentrée chez moi en larmes.  
J'avais peur. Peur des représailles.  
Peur de perdre mon emploi.  
Mais j'ai décidé d'en parler au collègue qui m'avait déposée chez lui.  
Il m'a dit qu'on devait en discuter à notre superviseur.  
Il m'a écoutée, soutenue, protégée.  
Dès lors, je n'ai plus eu à subir de comportements inappropriés.  
Aussi douloureuse qu'elle fût, cette expérience m'a fait grandir.  
Elle m'a appris à connaître mes droits.  
Elle m'a rappelé que même dans les institutions, certains franchissent les lignes rouges.  
Mais elle m'a aussi montré que d'autres sont là pour faire respecter les règles et protéger les personnes.  
**Le silence renforce ceux qui abusent de leur pouvoir.**

# FEMMES, BRISEZ LE SILENCE!



## « Non, je ne flirte pas. Je suis juste respectueuse. »

Tout a commencé par une conversation polie. Nous travaillions dans la même section, et comme il était nouveau, je l'ai aidé à s'installer, je l'ai présenté aux collègues, je l'ai invité à déjeuner avec l'équipe. Je faisais simplement preuve de gentillesse. Mais très vite, il a commencé à m'envoyer des messages en dehors des heures de travail. Au début, c'était anodin : un remerciement, une blague. Puis, c'est devenu quotidien.

« Tu me fais du bien » disait-il  
« J'aime te parler bébé. Je pense qu'il y a quelque chose entre nous. »  
Je ne l'avais jamais touché, jamais dragué. J'étais juste polie, comme je le suis avec tout le monde. Puis, il a commencé à m'envoyer des vidéos de lui : au lit, en train de faire du sport, en train de manger, torse nu... Chaque jour des messages sans fin. Je lui ai dit doucement que je ne ressentais pas la même chose. Que je voulais simplement un environnement respectueux et professionnel.

Il m'a accusée de « l'avoir fait espérer ». De « lui avoir envoyé des signaux contradictoires ». Il disait que les femmes comme moi faisaient semblant d'être gentilles mais cherchaient en réalité de l'attention. J'ai commencé à me sentir anxieuse au travail. Et un jour, devant d'autres collègues, il a dit : « Faites attention à elle. Elle est charmante, mais dangereuse. » Ça m'a blessée. J'ai commencé à douter de moi : Suis-je trop gentille ? Trop disponible ? Puis j'ai compris : La gentillesse n'est pas un consentement. Le respect n'est pas une invitation. Et quand quelqu'un dit **NON**, même doucement, cela signifie **NON**. J'ai signalé ce qui s'était passé. Il a été convoqué. Aujourd'hui, je rappelle à toutes et tous : Le consentement ne concerne pas que les actes physiques. Il s'applique aussi aux limites émotionnelles. Et ces limites doivent être respectées.

## « Un jour, il m'a touchée sans mon consentement. »

Je vis dans un quartier proche d'une base de Casques bleus. Quand l'un d'eux m'a abordée en disant qu'il pouvait m'aider, je me suis sentie en sécurité. Je cherchais un moyen de subvenir aux besoins de mes deux enfants. Au début, il était gentil. Il m'apportait à manger, m'écoutait, et disait qu'il allait parler à quelqu'un pour m'aider à décrocher un poste d'agent d'entretien. Puis il a commencé à me demander des choses en échange. Je ne savais pas à qui en parler. J'avais honte. Je pensais que personne ne me croirait. Alors je me suis tue. Mais il a continué à insister. Un jour, il m'a touchée sans mon consentement. J'ai pris la fuite. Une femme du centre de santé communautaire a remarqué que quelque chose n'allait pas. Elle m'a écoute et m'a expliqué que ce qu'il avait fait était grave, interdit. Elle m'a parlé de la ligne verte du Bureau de Conduite et Discipline de la MONUSCO pour signaler les abus. Elle m'a même aidée à faire les premières démarches. Et j'ai été prise au sérieux. Aujourd'hui, je veux simplement dire à toutes les femmes qui ont vécu cela : ce n'est pas de votre faute. Vous avez le droit de dire **NON**. Vous avez le droit d'être entendue. **Briser le silence, c'est aussi le premier pas vers la guérison.**

**Ces témoignages anonymes nous rappellent pourquoi il est essentiel non seulement d'écouter, mais aussi de soutenir celles et ceux qui brisent le silence, et d'agir avec détermination pour favoriser un environnement plus sûr et plus**

# PARLER POUR PROTÉGER

Une émission radio bimensuelle de 15 minutes produite par le Bureau Conduite et Discipline en collaboration avec Radio Okapi.

**Tous les 2e et dernier vendredi du mois, à 7h45 (Heure de Kinshasa)**

Rediffusion tous les dimanches à 21h (Heure de Kinshasa)

Ensemble, renforçons la prévention de l'exploitation et des abus sexuels !

**Écouter,  
c'est déjà s'engager !**



[Cliquer ici pour voir la vidéo !](#)





# Une publication du Bureau de Conduite et Discipline - MONUSCO

**Thomas Elftmann**

Chef du Bureau de Conduite et Discipline

**Lago Lorougnon Arnaud Falle**

Graphiste

**Didier Binyungu**

**Edizon Musavuli**

Illustrators

**Ghyslain Maliro Kasereka**

Vidéographe

**Pascale Serra-Nga Gnii Voueto**

Chargeée de communication CDT

Contributeurs

**Deirdre Faye Da Silva**

**Milton Luis Orrego Perez**

**Daouda Fane**

**Olivier Akili**

**Ukpe Sam Ukpe**

**Emmanuella Mbongeh Langsi**

**Deborah Barugahara**

**Farrukh Bashir**

**Jean Claude Fundi**

**Yves Kasongo**

**Kokouvi Mensah Kedagni**

**Kaly Diakite**

**Questions ou suggestions ?**

**Contactez-nous !**

**monusco-CDT-communications@un.org**